

Le tronc commun, solution contre les inégalités à l'école

LE RÉSUMÉ

Dans un ouvrage intitulé «L'Ecole de la réussite», l'économiste Jean Hindriks pointe l'inégalité persistante de notre système scolaire. Selon lui, le Pacte d'excellence pourrait aider à réduire cette inégalité.

NATHALIE BAMPS

Pour Jean Hindriks, économiste à l'Itinera institute, il est tout à fait possible d'améliorer l'égalité des chances des élèves, et donc leur mobilité sociale (l'ascenseur social), sans pour autant laisser tomber l'excellence à l'école.

Dans un ouvrage intitulé «L'Ecole de la réussite», le chercheur met en avant l'inégalité des systèmes scolaires en Belgique. Un constat bien connu, et face auquel les réformes successives ne sont pas arrivées à lutter.

Pas même le décret inscription. En Flandre, la ségrégation sociale est restée stable malgré l'introduction d'un système de régulation dans les inscriptions en secondaire. Et du côté francophone, elle a légèrement diminué suite à l'introduction du décret en 2009, avant de repartir à la hausse, dit Hindriks.

Un autre indicateur de l'inégalité, c'est celui de l'indice de mobilité sociale. Il n'est que de 53% chez nous (100% signifiant que la position sociale de l'élève ne détermine en rien sa position scolaire, ses

résultats). Le Canada – un pays où certaines populations restent difficiles à intégrer dans le système scolaire – est à 75%. «Chez nous, on est dans le principe de la réussite en héritage. Seuls réussissent ceux venant de milieux aisés, où les parents sont eux-mêmes bien diplômés. Il y a pourtant de vrais talents cachés dans les couches moins aisées de la population, mais chez nous, on les étouffe, là où d'autres systèmes éducatifs les font éclore et les valorisent. Mais notre système, lui, décourage les plus faibles, et n'égalise pas les chances.»

Il n'y a pas de fatalité

Pour Jean Hindriks, il est pourtant possible d'avoir une autre école. «On peut faire mieux, il n'y a pas de fatalité sociale», dit le chercheur. Mais pour cela, il faut que cesse le mécanisme de différenciation qui envoie les élèves les plus faibles dans les écoles les plus faibles, et les élèves les plus forts dans les écoles élitistes. Tout comme il faut cesser de reléguer les plus faibles dans les filières techniques et professionnelles, et cela dès le plus jeune âge. «Il est exagéré de dire qu'à 12 ans, il faut déjà orienter l'élève. C'est juste une excuse pour ne rien changer au système. L'école, ce n'est pas cela. Il y a rupture du contrat», dit Hindriks, qui défend le tronc commun tel que conçu dans le Pacte d'excellence.

Sur ce point, le chercheur prend en exemple la Pologne, qui a mis sur pied ce tronc commun allongé, sans qu'il y ait de nivellement par le bas. «Au contraire, les résultats se sont améliorés et simultanément on a vu

une baisse des inégalités sociales.»

A ses yeux, l'opposition entre l'égalité des chances et l'excellence à l'école est un discours purement politique, que l'on tient souvent du côté libéral, à la N-VA notamment. «C'est elle qui a d'ailleurs détricoté la réforme de l'enseignement en Flandre en s'opposant au tronc commun jusque 15 ans, signe pour elle de nivellement par le bas. Aujourd'hui pourtant, la Flandre nous envie le Pacte d'excellence», dit l'économiste. Il constate d'ailleurs que «l'ascenseur social ne fonctionne pas mieux en Flandre». Hindriks envoie ainsi valdinguer une certitude bien ancrée: celle selon laquelle l'enseignement du nord du pays serait plus performant que celui du sud.

Certes, les résultats Pisa tendent à prouver le contraire: en maths, 27 points séparent les jeunes flamands des jeunes francophones. Le taux de redoublement est près de deux fois plus élevé en Fédération Wallonie-Bruxelles. Le décrochage scolaire, lui, est de 10% en FWB, contre 6,5% en Flandre. Mais en termes de mobilité sociale, «la Flandre ne fait pas mieux». Or cet indice est, pour Hindriks, essentiel. «Les Flamands pensent avoir un enseignement ultra-performant, ce n'est pas le cas. Il y a moins de redoublement parce que le système relègue dans les filières techniques plus vite. Mais la ségrégation est forte. Les inégalités entre élèves aussi, et la mobilité sociale est faible. Une des plus faibles comparée à 27 autres systèmes scolaires de l'OCDE», conclut-il.